Bulletin Municipal
Mai 2025

Villereau

Toute l'actu de Villereau et les clés pour comprendre ce qui change dans notre village !

Le printemps, saison clé de la vie communale !

Le printemps est enfin arrivé, apportant avec lui une série de jalons importants pour notre commune. C'est une période charnière où se dessinent les grandes étapes de l'année : le vote du budget, essentiel pour planifier l'avenir, suivi de la cérémonie du 8 mai, qui rend hommage à ceux qui ont défendu notre nation. Le recensement est terminé avec désormais 182 logements et 420 résidents permanents à Villereau. Et le printemps, c'est aussi le moment où la végétation reprend son cours, apportant une beauté nouvelle à notre village, mais aussi des impératifs d'entretien.

À travers ce bulletin, nous revenons sur ces moments clés de notre quotidien.

Budget Communal : Bilan 2024 et perspectives 2025

Bilan financier 2024 : Un déficit à contextualiser

Le résultat de l'exercice 2024 s'établit à –19 654,88 €, soit un déficit d'environ 6 % des recettes totales.

Des circonstances exceptionnelles ont permis de contenir le déficit comme l'absence de secrétaire de mairie permanente ou d'élus durant quelques mois ou la panne d'éclairage public rue du bourg.

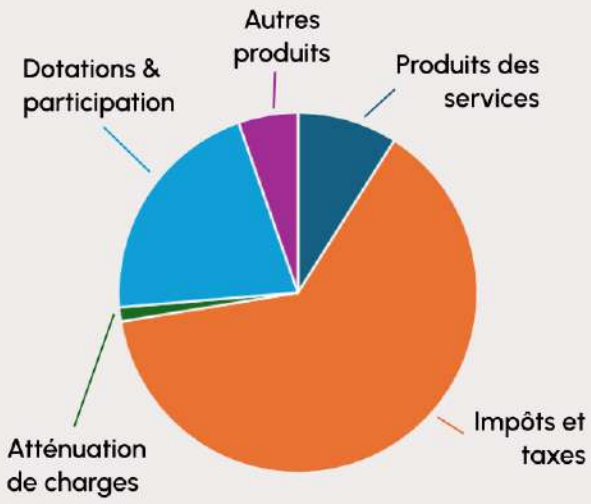

Prévisionnel de recettes

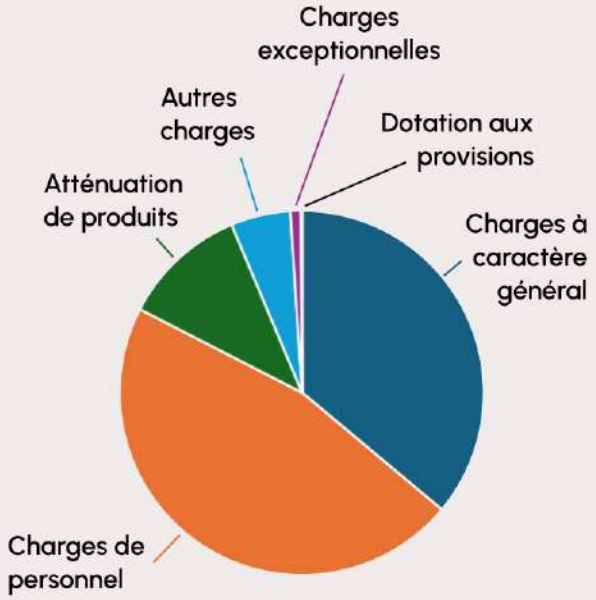

Prévisionnel de dépenses

Notre challenge pour 2025 sera donc à la fois de rétablir le fonctionnement optimal de notre commune tout en retrouvant un équilibre budgétaire.

Une subvention du Fonds vert doit nous être versée en 2025 pour la rénovation de l'éclairage public de 2024. Nous poursuivons également les démarches pour obtenir le versement des subventions concernant les travaux réalisés en 2022 à l'église et au cimetière.

Budget 2025 : Prudence et anticipation

Le prévisionnel de dépenses 2025 nous amène à prévoir des augmentations de crédits sur 2 postes du budget de fonctionnement :

- 33 000€ sur les dépenses de personnel afin de prendre en compte la nouvelle configuration de l'équipe communale.
- 20 000€ sur les charges générales pour permettre l'entretien des espaces publics et lutter contre les dépôts sauvages.

Les recettes de fonctionnement se répartissent ainsi :

- Impôts et taxes : 200 000€ (dont 175 000€ de taxes foncières)
- Dotations et participations de l'état : 65 982€
- Produits des services vendus : 28 500€
- Autres produits : 16 966,10€
- Atténuations de charges (remboursement sur certaines dépenses) : 4 000€

Le budget prévoit les dépenses de fonctionnement suivantes :

- Charges à caractère général : 117 743,88€
- Charges de personnel : 151 650€
- Atténuations de produits (CCF) : 36 273€
- Autres charges de gestion courante (élus & subventions) : 17 255€
- Charges exceptionnelles : 3 000€
- Dotations aux provisions : 393,75€

Le budget reste une carte de référence et nous devrons donc faire preuve de vigilance pour maitriser les dépenses effectives et nous assurer qu'elles n'excéderont pas les recettes.

Sur la taxe foncière

Une diminution de 3.3% à prévoir.

La taxe foncière constitue la principale source de recette pour notre commune. Le conseil municipal a longuement débattu pour déterminer un taux 2025 qui soit un juste équilibre entre le besoin de financement mis en évidence par les prévisions de dépenses et la volonté d'alléger la fiscalité après la hausse de 2024.

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une réduction de 4.9% du taux communal de taxe foncière.

Concrètement, cette décision se traduira par une réduction effective de 3,3% de la taxe, puisque la baisse consentie par le conseil est en partie compensée par la revalorisation mécanique de la base imposable (+1,7%).

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés a une nouvelle fois été un moment chaleureux de partage et d'échanges. Entre rires et anecdotes, certains se sont souvenus qu'il y a 70 ans, les élèves un peu trop dissipés entretenaient le jardin de l'école… à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la salle des fêtes ! Ce déjeuner a aussi été l'occasion de redécouvrir le blason de Villereau sur lequel avait été imprimé le menu. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ce moment une belle réussite.

Entretien des espaces publics : Un effort collectif

Pour que Villereau reste net, chacun donne un coup de binette !

Des entreprises entretiennent actuellement nos espaces publics. Les efforts ont d'abord porté sur le cimetière, les abords de l'église, les jeux pour enfants et le chemin du poteau.

En parallèle, des conseillers municipaux et les employées communales désherbent l'école et taillent les plantes autour de la mairie, du parking et des jeux.

Cet effort ne peut réussir sans vous : chacun doit veiller à entretenir les abords de sa propriété — trottoirs, accotements… Il est aussi essentiel de tailler les branches qui empiètent sur la voie ou chez les voisins.

Un grand merci aux administrés qui ont pris le temps de tondre certains espaces publics, notamment en bord de route. Ces gestes solidaires sont précieux !

Sollicitez l'OPAH avant qu'il ne soit trop tard !

Rénovez votre logement avec un conseil personnalisé et des aides financières.

Jusqu'en avril 2026, la Communauté de Communes vous aide à rénover votre logement avec un conseil gratuit et des aides financières (sous conditions).
Propriétaire occupant ou bailleur, vous pouvez bénéficier de subventions. Isolation, chauffage, remise en état : profitez-en maintenant !
Contact : SOLIHA Loiret – 02-38-52-28-19 ou permanence le 2e lundi du mois au Centre social de Neuville-aux-Bois.

Un départ en retraite !

Une de nos agents affectée à l'encadrement périscolaire prend sa retraite cette année. Nous saluons son engagement auprès des enfants de la commune et la remercions sincèrement pour ses 32 années de service. Nos prédécesseurs avaient anticipé ce départ et organisé la formation d'une remplaçante, pour une transition en douceur. Nous étudions les emplois du temps afin d'adapter cette mission aux nouveaux besoins.

L'origine du blason de Villereau

Le blason de Villereau, créé en 2003, s'inspire de l'union en 1584 des familles De Bombel et Le Barbier, seigneurs du village. Il associe leurs armoiries : des mains senestres de gueules (rouges) et des molettes d'éperon en or. Ce blason illustre l'histoire locale du territoire. Aujourd'hui, il est l'emblème officiel de la commune et rappelle les racines de Villereau à travers un signe fort et distinctif.

Réparation du local technique : c'est pour bientôt !

Le local technique avait été vandalisé lors d'un vol survenu à Noël. Merci à ceux qui nous ont aidé à sécuriser la porte. Bonne nouvelle : l'assurance a versé les fonds nécessaires à la réparation, et la nouvelle porte est commandée. Les travaux seront bientôt réalisés. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir le bon fonctionnement de ce lieu indispensable à la vie de la commune.

Site Internet de la commune

Pour plus d'informations sur Villereau, consultez notre site à l'adresse villereau45.fr, où vous trouverez des détails supplémentaires sur les événements, les démarches administratives et bien plus encore. Le Conseil municipal reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

- 02 38 91 00 97
- mairie@villereau45.fr
- permanence des élus les jeudis de 17 à 19h